L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 19 FEVRIER 1870.

43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 19 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par O. de Fériet, à la Bourse d'Encan St-Charles—une agréable résidence en briques, et 3 étages dans la rue St-Claude, entre St-Philippe et Ursulines.

Par Joseph Hoix, à la Bourse d'Encan St-Charles—vingt-six lots de terre, bornés par les rues Gravier, Broad, Dgale, Havane, et Hope, avec améliorations qui s'y trouvent, près des Fair Grounds.

Par E. Girardey & Co. à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—trois magasins en bon état et 3 étages, et demeure, au coin de la rue Dauphine et Bienville. Une maison double, cabine en bois, rue Bienville.

Par A. Pumalli, à la Bourse d'Encan St-Charles—une propriété de valeur dans la rue d'Hautefeuille—jolie propriété rue Royale, où Cascalvo—superbe batisse en bois, encoignure Cascalvo et Maheut.

Par J. Déjan Jr, à la Bourse d'Encan St-Charles—45 actions de la Banque de l'Union, et 24 de la Banque des Marchands.

Par Vincent & Co. à leur salle d'encan, rue Royale—chapeaux paille, feutre et laine, habillements de printemps et d'été.

Par J. B. Montgomery, aux vastes écuries 213 et 215 Magazine—harnais, beaux chevaux de selle et de bar, mules, buggies, harnais, &c. Et, à sa salle d'encan, un assortiment de meubles.

Par J. Déjan, aux écuries de P. Liner, rue Orleans—Beaux chevaux et mulets, buggies, harnais, &c.

Par O. Vignon, 14 rue Natchez, un assortiment de domestiques, viandes salées, porc, jambons, vin, etc.

A 4 heures de l'après midi, sur la Levée, en face du Marché Français—oranges, limons, souffre, chaînes pour bateaux.

Par F. Fernandez, au No 56 de la rue de Chartres, grand assortiment de marchandises de saison.

Par E. C. Touzalin, sur la Levée, au pied de la rue des Ursulines—vinaigre.

Par J. M. Robert, au No 86 de la rue Vieille-Levée, marchandises sèches, chapeaux, etc.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

Immeubles à Encan. — M. O. de Fériet vendra aujourd'hui, samedi, à la Bourse d'Encan St-Charles, les immeubles de valeur qui suivent :

Un lot de terre amélioré, rue Septième, entre Prytania et Levée.

Cette splendide résidence en briques, No 37 Rue de Magasin, entre État et Thalie.

Cette élégante résidence rue Claiborne, entre Canal et Gasquet.

Deux bâtisses de valeur, en briques, à deux étages, rue de la Commune, 264 et 266, entre Frank-lin et Liberté.

A la confortable résidence, en briques, à deux étages, située de la rue, rue St-Claude, entre Ursulines et St-Philippe.

A la résidence à deux étages, rue Marigny, entre Dauphine et Burgundy.

Pour les conditions et les détails voyez les colonnes du journal intitulé de l'Abeille et du Républicain" et les plans à la Bourse.

Actions à Encan. — M. J. Déjan, Jr., encanteur, vendra aujourd'hui, à 10 h. à la Bourse St-Charles, pour le compte de la succession Maynard, 45 actions du capital social de la Banque de l'Union de la Louisiane et 24 actions du capital social de la Banque des "Mechanics' & Traders" de la Nouvelle-Orléans.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Samedi :

OPÉRA—A midi, Barbe-Bleue. Le soir, le Prophète.

ACADÉMIE—A midi et le soir, Pantomime, Fox et la troupe Kirally.

ST. CHARLES—A midi et le soir, Little Nell et The Marchioness.

VARIÉTÉS—A midi et le soir, Mary Warner.

CRESCENT CITY MURPHY—Nos 40 et 42 rue St-Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

Les hauts faits de la Législature.

La Chambre a adopté hier, par 58 pour contre 22, le bill des élections dont voici le sommaire. Le gouvernement a plus qu'assez ce bill pour devenir le souverain exécuteur du suffrage universel en Louisiane.

Il semble que les protestations des citoyens n'ont fait que redoubler l'empressement de la Législature à voter les lois les plus iniques.

Le bill qui accorde à la Compagnie du chemin de fer de Chaffanoga des allocations excessives et des privilèges exorbitants a passé hier au Sénat.

Hier encore, dans la Chambre, on a adopté une résolution pour nommer un comité d'enquête qui aura mission d'examiner la manière dont sont conduites les affaires des chemins de fer qui existent dans l'État. Le but de nos législateurs radicaux est de s'immiscer dans toutes les affaires où il y a des fonds à mettre, c'est-à-dire des mines à exploiter. Avant peu nous les verrons fourrer leurs doigts crochus dans les banques et dans les compagnies d'assurances, et il n'est peut-être pas branche lucrative de commerce ou d'industrie qui soit à l'abri de leurs atteintes ! Dempêtements en empêtements ingénieux coquins qui se sont emparés du pouvoir en Louisiane deviendront maîtres absolus des destinées et des fortunes de tout les habitants, grâce à la politique d'autrui faire que pratiquent ceux-ci. A qui la faute si cela arrive ?

La Question des Tarifs en France.

L'INDUSTRIE DES COTONS.

Nous n'avons pu donner les comptes-rendus des séances des Corps législatifs français dans lesquelles les questions de tarifs ont été discutées. Les débats sur les mêmes questions partent sur les mêmes arguments, tandis que les discussions de chiffres varient suivant les pays. Dans une impossibilité où nous sommes, faute de place, de donner même une analyse des discours prononcés au Sénat et à la Chambre des députés sur cette importante matière, nous nous contenterons de citer le passage suivant d'un article du *Journal des débats* sur l'industrie cotonnière. Cet article fait très bien ressortir le cercle vicieux dans lequel tournent constamment les protectionistes :

Nous passons à l'industrie de la filature de coton, dont M. de Forcade a admirablement analysé la situation. La filature de coton jouit plus encore que l'industrie du fer ; est-ce à plus juste titre ? La production des fils de coton a-t-elle diminué ? En 1866 l'importation des cotons bruts n'atteignait pas 81 millions de kilogrammes ; elle dépasse aujourd'hui 100 millions ; la production des filatures françaises est évaluée à une somme de 300 millions de francs, et l'on ne sait à quelle somme s'élève l'exportation des fils ouvrés sous l'influence du traité de commerce ? A 5 ou 6 millions de francs près même à 2 pour 100. Cependant il fallait croire les protectionistes, la filature de coton serait à l'agonie, et, quoique les droits qui la protègent soient plus élevés encore que du Zollverein, de la Belgique, de la Suisse et de l'Italie, quoqu'elle attende encore au moins 15 pour 100 il faut droit les relever encore. Les protectionistes ne demandent rien moins, sans doute, le rétablissement des prohibitions, mais rien moins que cela, probablement.

N'oublions pas que le fil est la matière première du tissu, et que les tissus dépendent à leur tour. De même que le fer à la houille a emporté sur le fer au bois les deux éléments de la fonte, les tissus sont substitués, pendant la crise industrielle, aux tissus de pur coton ; aussi, les tissus sont-ils eux-mêmes, et les tissus mélangés que produisent Roubaix et Bradford font une concurrence redoutable aux indiennes. Comment venir en aide aux fabriquants d'indiennes ? Si l'on accordait les portes-manteaux de la liberté commerciale, la période de disette qui suivrait la paix, ne pourrait-elle pas, en ce qui concerne les tissus de pur coton, se prolonger, au moins de quelques mois ? Et Bradford ne pourrait-elle pas, à son tour, se plaindre de la concurrence des tissus mélangés que produisent Roubaix et Bradford font une concurrence redoutable aux indiennes. Comment venir en aide aux fabriquants d'indiennes ? Si l'on accordait les portes-manteaux de la liberté commerciale, la période de disette qui suivrait la paix, ne pourrait-elle pas, en ce qui concerne les tissus de pur coton, se prolonger, au moins de quelques mois ? Et Bradford ne pourrait-elle pas, à son tour, se plaindre de la concurrence des tissus mélangés

☞ Il n'est pas étonnant que les journaux qui nous fassent l'éloge de la paix, adressent à cette occasion des injures à Guizot, à Thiers, à Jules Favre, à Gambetta, à Ernest Picard, à Ernest Pelletan, à Jules Simon, à Jules Ferry, à Emile Ollivier, à Rochefort, à